

Réponses de l'Histoire Auguste aux apologistes Tertullien et Lactance

Autor(en): **Ratti, Stéphane**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Museum Helveticum : schweizerische Zeitschrift für klassische Altertumswissenschaft = Revue suisse pour l'étude de l'antiquité classique = Rivista svizzera di filologia classica**

Band (Jahr): **59 (2002)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-46017>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Réponses de l'*Histoire Auguste* aux apologistes Tertullien et Lactance

Par Stéphane Ratti, Dijon

La culture littéraire de l'auteur de l'*Histoire Auguste*, on le sait mieux désormais grâce à de nombreux et précieux travaux, était vaste et diversifiée¹. Elle ne se cantonnait pas aux biographes ou historiographes qui constituaient ses sources habituelles et régulières, ni même aux auteurs profanes. Parmi les auteurs chrétiens connus du biographe, on peut compter avec une relative certitude aujourd'hui Végèce², Ausone³, Claudien⁴ et surtout Jérôme⁵, c'est-à-dire des auteurs contemporains du rédacteur anonyme de la collection. On n'a jusqu'ici jamais pu établir que le biographe connaissait Tertullien et c'est le Lactance du *De mortibus persecutorum* qui passe encore pour «le premier auteur chrétien dont l'auteur de l'*Histoire Auguste* ait fait usage»⁶. Je voudrais ici faire part d'un certain nombre de rencontres entre l'*Histoire Auguste* et le *De cultu feminarum* de Tertullien d'une part et le livre 5 des *Institutiones divines* de Lactance d'autre part qui me font penser, avec un taux de certitude élevé, que le biographe connaissait l'une et l'autre de ces œuvres dont l'influence n'avait encore jamais été soulignée.

La lecture du sermon de Tertullien sur *La toilette des femmes*, rédigé probablement en 202⁷, m'a mis par pur hasard sur la piste de plusieurs rapprochements indiscutables. Dans la *Vie d'Héliogabale*, on lit que l'empereur se préparait à subir une mort violente que lui prédisaient des prêtres syriens. Afin d'être paré à toute éventualité, «il s'était préparé des poisons inclus dans des cérau-

1 Cf. D. den Hengst, «The Author's Literary Culture», dans: *Historiae Augustae Colloquium Parisinum* 1990 (Macerata 1991) 161–169; A. Chastagnol, *Histoire Auguste, Les empereurs romains des II^e et III^e siècles* (Paris 1994) LXXIV–XCIX.

2 Cf. A. Chastagnol, «Végèce et l'*Histoire Auguste*», dans: *Bonner Historia Augusta Colloquium 1971* (Bonn 1974) 59–80; cf. St. Ratti, «Sur la signification de *Histoire Auguste*, Gall. 14, 11: *de dignitate, uel ut coeperunt alii loqui, de maiestate*», dans: *Historiae Augustae Colloquium Perusinum*, à paraître à Bari, 2001.

3 Cf. A. Chastagnol, *Les empereurs ...* (n. 1) LXXXVII.

4 Cf. A. Chastagnol, «Le poète Claudien et l'*Histoire Auguste*», *Historia* 19 (1970) 444–463.

5 Pour un état récapitulatif des allusions à Jérôme dans la collection, avec bibliographie, cf. St. Ratti, *Histoire Auguste IV 2, Vie des deux Valériens et des deux Galliens* («CUF» Paris 2000) XLVIII–LII.

6 A. Chastagnol, *Les empereurs ...* (n. 1) LXXXV.

7 M. Turcan, *Tertullien, La toilette des femmes* («SC», Paris 1971) 30.

nies, des améthystes et des émeraudes pour s'ôter la vie, si une grave menace pesait sur lui»⁸:

*Parauerat et in cerauniis et in hyacinthis et in smaragdis uenena quibus se interimeret si quid grauius inmineret*⁹.

Pour A. Chastagnol¹⁰, les trois types de pierres précieuses citées, *ceraunia*, *hyacinthi* et *smaragdi*, sont inspirées d'une lettre de Jérôme à Fabiola (*epist.* 64, 16) dans laquelle le Stridonite procède à une description détaillée des vêtements sacerdotaux. L'identification ne rencontre pas l'adhésion de R. Turcan, sans doute pour des raisons liées à la prévention de ce dernier à l'encontre de la *Quellenforschung* et à son refus plus ou moins explicite de reconnaître la datation tardive de l'*Histoire Auguste* et donc les conclusions chronologiques d'A. Chastagnol qui place la collection après 397, date de l'*epistula* 64 de Jérôme. Je dois ici dire clairement que les emprunts de l'*Histoire Auguste* à la correspondance de Jérôme me paraissent un fait avéré, que j'en ai personnellement relevé un certain nombre dans la *Vita Gallieni*¹¹ et que la chose a encore été très récemment confirmée par F. Paschoud¹².

Je fais partie, en outre, de ceux qui pensent pouvoir placer la rédaction de l'*Histoire Auguste* à l'extrême fin du quatrième siècle. Ces réserves d'importance faites, il me faut avouer que R. Turcan me paraît avoir raison contre A. Chastagnol. La liste des trois pierres en *Heliog.* 33,5 ne provient pas de Jérôme, qui, ainsi que le rappelle fort justement l'éditeur de la *Vie d'Héliogabale*¹³, énonce une liste beaucoup plus nourrie de pierres qui n'apparaissent pas dans l'*Histoire Auguste*: sardoine, topaze, saphir, agate, jaspe, améthyste, chrysolite, onyx, béryl. En réalité, l'emprunt remonte au *De cultu feminarum* de Tertullien qui veut montrer que si les pierres précieuses existent depuis l'origine du monde, les femmes n'ont commencé à les désirer qu'après la chute d'Eve et que ces matières, précieuses en Occident, sont méprisées ailleurs, par exemple des Perses qui les dissimulent sous leur ceinture ou les utilisent pour en tendre leurs murs. Voici les trois occurrences:

1,1,3: *si (...) ceraunia coruscarent*

1,7,2: *latent in cingulis smaragdi*

1,8,1: *Sed et parietes Tyriis et hyacinthinis (...) uelis (...) pro pictura abuntuntur.*

8 Traduction R. Turcan, *Histoire Auguste* III 1, *Vies de Macrin, Diaduménien, Héliogabale* («CUF», Paris 1993).

9 *Heliog.* 33,5.

10 «Le poète Claudien ...» (n. 4) 453.

11 *Histoire Auguste* IV 2 (n. 5) L–LII.

12 «Symmaque, Jérôme et l'*Histoire Auguste*», *MusHelv* 57 (2000) 173–182.

13 *Histoire Auguste* III 1 (n. 8) 230, n. 192.

Les tissus pourpres (*hyacinthina uela*) dont les Perses tendent leurs murs ne sont naturellement pas les améthystes (*hyacinthi*) dans lesquelles Héliogabale dissimulait son poison, mais le jeu étymologique facile n'a pas rebuté l'auteur de l'*Histoire Auguste*. Il faut ajouter que le contre-exemple de la saine morale perse décrite par Tertullien est fourni par le comportement de Gallien et précisément d'Héliogabale. Alors que les Perses dissimulent des émeraudes sans valeur à leurs yeux sous leur ceinturon¹⁴, Gallien ornait son baudrier de pierres précieuses¹⁵; tandis que les barbares ne laissent pas apparaître hors de la boue les perles de leurs bottes, Gallien et Héliogabale en ornaient les lacets de leurs chaussures¹⁶. Il faut certes faire ici la part d'un motif topique, mais il demeure que les habitudes somptuaires des empereurs honnis de l'auteur de l'*Histoire Auguste* trouvent des échos précis dans la condamnation de ces pratiques féminines par Tertullien.

Ce dernier, pour étoffer sa démonstration, rapporte dans le même passage, quelques lignes à peine plus haut, que les Perses tiennent l'or en un tel mépris qu'ils s'en servent pour enchaîner leurs prisonniers. Il s'agit là d'un lieu commun très répandu dans la littérature antique, depuis Hérodote¹⁷, et que l'on retrouve chez Quinte-Curce¹⁸ ou Ammien Marcellin¹⁹. Voici les mots de Tertullien:

De cultu fem. 1,7,1: *Apud barbaros quosdam, quia uernaculum est aurum et copiosum, auro uinctos in ergastulis habent et diuitiis malos onerant, tanto locupletiores quanto nocentiores.*

Deux passages de l'*Histoire Auguste* offrent avec Tertullien de remarquables similitudes:

Heliog. 23,3: *Vsus est aurea omni tunica, usus et purpurea, usus et de gemmis Persica, cum grauari se diceret onere uoluptatibus.*

La teneur provocatrice du propos d'Héliogabale tient toute à l'opposition entre le poids accablant de la tunique et le plaisir du Prince à la porter. Seule la réminiscence de Tertullien permet d'expliquer l'origine barbare d'une tunique dont on ne saurait sinon pourquoi elle est dite *Persica* et donne tout son sel à la plaisanterie. Voici le second passage:

14 *De cultu fem.* 1,7,2: *in peronibus uniones emergere de luto cupiunt.*

15 *Gall.* 16,4: *Gemmato balteo usus est.*

16 *Ibid.*: *Corrigias gemmeas adnexuit; Heliog.* 23,4: *Habuit et in calciamentis gemmas*; sur ce dernier passage, cf. le commentaire de R. Turcan, *Histoire Auguste* III 1 (n. 8) 207, n. 129.

17 3,130.

18 5,12,20 (Darius vaincu par Bessus): *aureis compedibus Darium uinciunt.*

19 27,12,3 (Arsace II vaincu par Sapor): *uinctum catenis argenteis.*

Trig. tyr. 30,24–25: iam primum ornata gemmis ingentibus, ita ut ornamentorum onere laboraret. Fertur enim mulier fortissima saepissime restitisse, cum diceret se gemmarum onera ferre non posse. Vincti erant praeterea pedes auro, manus etiam catenis aureis, nec collo aureum uinculum deerat, quod scurra Persicus praeferebat.

Il s'agit cette fois de Zénobie, vedette malgré elle du triomphe d'Aurélien. La proximité verbale avec Tertullien est frappante, indéniable même. La thématique du poids des chaînes d'or qui paralyse le prisonnier n'apparaît en effet pas ailleurs. J'ajoute que la nationalité du garde du corps dérisoire (*scurra*) qui soutient le cou de Zénobie ne s'explique que par référence à Tertullien: il est Perse parce que la source de l'*Histoire Auguste* traite sa thématique dans un contexte Perse²⁰.

L'*Histoire Auguste* désoriente ses lecteurs, parfois même les plus familiers. Mais c'est parce que toutes les allusions littéraires, pastiches et plaisanteries qu'elle contient n'ont pas encore été identifiés. Ainsi les commentateurs restent-ils généralement muets sur un bref passage de la *Vie de Diadumène*. Le biographe s'est lancé dans une de ces digressions pseudo-érudites dont il est coutumier et rassemble un certain nombre de prodiges liés à la naissance du futur prince. Il a beaucoup de difficultés à nourrir son développement et ne le fait pas sans incohérence, expliquant ainsi de manière contradictoire le nom de Diadumène d'abord par le «diadème», la coiffe ou «membrane graisseuse» que portait le nouveau-né, puis par le nom de son grand-père maternel. Vient ensuite ce curieux prodige:

Diad. 4,5: in agro patris eius oues purpureas duodecim ferunt natas, quarum una tantum uaria fuerit.

On explique en général ce prodige, comme le fait R. Turcan²¹, en le mettant en relation avec l'haruspicine étrusque qui voyait dans une brebis tachée de pourpre un présage de félicité et d'une descendance illustre. Deux témoignages, celui de Macrobe²² et de Servius²³, sont cités à l'appui et tous deux commentent le célèbre passage de la quatrième *Bucolique* célébrant la naissance de l'enfant qui ramènera l'Âge d'or sur terre et rendra donc inutile la teinture de la

20 *De cultu fem.* 1,7,2: *Gemmarum quoque nobilitatem uidimus Romae de fastidio Parthorum et Medorum ceterorumque gentilium suorum coram matronis erubescentem.*

21 *Histoire Auguste* III 1 (n. 8) 148, n. 22.

22 *Sat.* 3,7,2: *purpureo aureoue colore ouis ariesue si aspergetur, principi ordinis et generis summa cum felicitate largitatem auget, genus propagat in claritate laetioemque afficit.* C'est Tarquitius Priscus, un contemporain de Varron (cf. D. Briquel, *Les Etrusques, Peuple de la différence*, Paris 1993, 172–173), qui s'exprime.

23 *Servius auctus, ad Buc.* 4,43, p. 50, 25 Thilo: *omnium rerum felicitatem imperatori portendi.*

laine²⁴. Mais aucun de ces textes, ni même Virgile lui-même, n'offrent de parallèle lexical avec la *Vie de Diadumène*. En effet, ce qui compte dans le prodige en question, c'est la coloration sans défaut des brebis, entièrement rouges puisqu'une seule est *uaria*, c'est-à-dire simplement tachée de pourpre, ce qui correspond au sens du verbe utilisé par Macrobe, *aspergetur*. La naissance d'un agneau doté d'une touffe de laine pourpre est, en effet, beaucoup plus commune et se produisit le jour de la venue au monde de Géta²⁵.

C'est à nouveau Tertullien qui fournit la réponse et vient expliquer l'insistance du biographe sur le nombre de brebis et leur couleur uniforme. L'apologiste explique que teindre un vêtement par coquetterie constitue une infraction au plan divin: le créateur n'a jamais voulu concevoir de brebis colorées. Aller à l'encontre des volontés divines ne peut être que l'œuvre du diable, la femme est donc une créature diabolique. Bref, «Dieu n'approuve pas ce qu'il n'a pas créé lui-même; à moins qu'il n'ait pas été capable de faire naître des brebis pourpres ou de la couleur du ciel»:

De cultu fem. 1,8,2: *Non placet Deo quod non ipse produxit; nisi si non potuit purpureas et aerinas oues nasci iubere.*

La réponse au doute rhétorique de Tertullien figure dans la *Vie de Diadumène*: le créateur a relevé le défi et s'est montré à la hauteur en faisant naître les brebis pourprés dont Tertullien n'osait imaginer l'existence ! La plaisanterie du biographe est une pointe antichrétienne et, en fin de compte, le prodige n'a pas pour fonction de prédire le destin impérial de Diadumène: suffisent à cela les vêtements de pourpre transportés dans la pièce où naîtra précisément l'enfant deux heures plus tard (*Diad.* 4,1), le diadème porté par le bébé (*Diad.* 4,3), l'aigle qui lui apporte une palombe au berceau ou encore les bécasses qui font leur nid chez son père (*Diad.* 4,6). Les brebis pourpres, au milieu de cette volière, ne fournissent pas un prodige de plus, mais témoignent de l'inventivité de l'auteur, de sa créativité au sens propre et font de lui un démiurge capable de rivaliser avec le dieu chrétien puisque ce dernier, aux dires de Tertullien, est incapable de donner vie à des créatures que le lecteur païen voit naître en nombre dans la propriété d'un prince. L'univers littéraire est plus riche que la Création divine et les divinités païennes plus imaginatives que le dieu de Tertullien. L'*Histoire Auguste*, parmi d'autres ambitions, a entrepris de le démontrer.

La nature, dans la conception chrétienne du monde, obéit au plan divin et ce qui s'en écarte ou l'enfreint ne peut être que l'œuvre du diable. Tertullien le dit très clairement:

24 Virgile, *Buc.* 4,42–45: *Nec uarios discet mentiri lana colores, / Ipse sed in pratis aries iam suaue rubenti / Murice, iam croceo mutabit uellera luto; / Sponte sua sandyx pascentes uestiet agnos.*

25 *Histoire Auguste*, *Géta* 3,5: *cum (...) agnus natus esset qui uellus in fronte purpureum haberet eadem die atque hora qua Geta natus est.*

De cultu fem. 1,8,3: *quod Deus noluit utique non licet fingi. Non ergo natura optima sunt ista quae a Deo non sunt, auctore naturae. Sic a diabolo esse intelleguntur, ab interpolatore naturae.*

Le diable est corrupteur de la nature mais, par le fait, il se pose en concurrent de Dieu, en véritable rival, *aemulus*²⁶. Or, l'*Histoire Auguste* propose un portrait circonstancié d'un autre corrupteur de la nature, Gallien. Cet empereur débauché aimait, dans son goût effréné pour le luxe, à s'affranchir des lois naturelles. En effet, en conservant des raisins trois années, en servant des melons en plein cœur de l'hiver, en inventant le concept de vin nouveau à toutes les époques de l'année, en consommant des fruits frais hors saison²⁷, il se montre certes très snob, mais surtout il met son pouvoir au service de la perversion de l'ordre naturel des choses. Le bouleversement des saisons signifie que le tyran se veut au-dessus des vicissitudes humaines; son orgueil le pousse à se croire un nouveau démiurge.

Gallien, comme Néron avec lequel il partage de nombreux traits²⁸, est une figure de l'Antéchrist tel que le définit Tertullien dans le passage cité plus haut. L'apologiste chrétien fait de la femme, dans le *De cultu feminarum*, un suppôt du diable: *tu es diaboli ianua*²⁹. Or, Gallien réunit toutes les caractéristiques d'un efféminé³⁰ dans sa manière de gouverner³¹, de se vêtir³² ou de se parer. Il répandait en effet sur ses cheveux de la poudre d'or³³, coquetterie qui rappelle une habitude de Néron³⁴ et surtout une pratique typiquement féminine dénoncée par Tertullien dans le *De cultu feminarum*³⁵.

La *Vita Gallieni* peut ainsi être lue comme le récit des frasques d'un débauché aux antipodes des valeurs chrétiennes telles que les dépeint Tertullien. Dans son traité, ce dernier a une formule qui résume parfaitement l'antithèse:

26 *De cultu fem.* 1,8,3: *Alius autem praeter diabolum et angelos eius aemulus Dei non est.*

27 *Gall.* 16,2: *Vuas triennio seruauit. Hieme summa melones exhibuit. Mustum quem ad modum toto anno haberetur docuit. Ficos uirides et poma ex arboribus recentia semper alienis mensibus praebuit.* Voir mon commentaire à ce passage, *Histoire Auguste* IV 2 (n. 5) 174–175.

28 Cf. St. Ratti, *Histoire Auguste* IV 2 (n. 5) 115, n. 2, et le commentaire à *hominis luxuriosissimi*; cf. aussi l'index s.u. Néron, 208.

29 *De cultu fem.* 1,1,2.

30 Cf. *Trig. tyr.* 12,11: *sordidissimus feminarum omnium.* Cf. St. Ratti, *Histoire Auguste* IV 2 (n. 5) 174.

31 *Gall.* 13,3: *uirgo melius imperare potuisset.*

32 *Gall.* 16,4: *purpuream tunicam auratamque uirilem eandemque manicatam habuit.* Les manches longues de la *tunica manicata* appartiennent à la mode féminine: cf. St. Ratti, *Histoire Auguste* IV 2 (n. 5) 179, n. 4.

33 *Gall.* 16,4: *crinibus suis auri scobem aspersit.*

34 Cf. *Ver.* 10,7–8.

35 *De cultu fem.* 2,6,3: *Sed enim dominus ait: «Quis uestrum potest capillum atrum ex albo facere aut album ex atro?» Hae quae reuincunt Deum: «Ecce, inquiunt, pro albo uel atro flauum facimus, gratiae faciliorem».*

De cultu fem. 2,8,3: *Nam ubi Deus, ibi pudicitia, ibi grauitas, adiutrix et socia eius.*

Or, Gallien, cet Antéchrist, se voit défini par sa *libido*³⁶, c'est-à-dire son manque de *pudicitia*, et par sa *leuitas*³⁷, le contraire de la *grauitas* prônée par Tertullien. C'est même son image inversée, la reine de Palmyre Zénobie, qui réunit *grauitas* et *castitas*³⁸. Le faisceau d'opposition et de parallèles construit par l'auteur de l'*Histoire Auguste* ne découle peut-être pas directement de Tertullien, mais la réponse directe, humoristique et polémique qu'adresse le premier au second à propos des «brebis pourpres» – qui est, quant à elle, irréfutable – pourrait bien donner quelque poids à cette hypothèse.

Lactance, de son côté, était connu de l'auteur de l'*Histoire Auguste* à travers son *De mortibus persecutorum*. La preuve en avait été établie naguère par A. Alföldi³⁹ qui a vu dans les lettres des rois barbares réclamant la libération de Valérien la réponse humoristique du biographe à l'affirmation de Lactance selon laquelle personne ne s'était avisé de demander que le vaincu d'Edesse fût libéré par les Perses⁴⁰. A. Chastagnol⁴¹, à son tour, a mis en évidence un rapprochement probant entre le *De mortibus* et un passage des Trente tyrans: le supplice du tyran Celsus⁴² ressemble en effet à celui du traître tel que le décrit Lactance⁴³.

On peut ajouter ici deux détails à la démonstration d'A. Chastagnol. Parmi les différentes façons d'exprimer l'idée de crucifixion, Lactance en utilise deux, *adfixus* et le datif et *subfero* suivi de *in* et de l'accusatif *crucem*. Cette double construction se trouve dans le passage de l'*Histoire Auguste* repéré par A. Chastagnol (*Trig. tyr.* 29,4), mais aussi, à quelques lignes de distance, dans le livre 5 des *Institutions divines*⁴⁴.

Cette coïncidence apparente ne permettrait de tirer aucune conclusion s'il n'y avait le fait très troublant que voici. Dans le long préambule du livre 5 des *Institutions divines*, Lactance consacre un excursus soigné (5,2,12 à 5,3,26) à répliquer au livre perdu du persécuteur Hiéroclès contre les chrétiens⁴⁵. Il

36 Cf. *Gall.* 3,6; 4,3; 5,7 et St. Ratti, *Histoire Auguste* IV 2 (n. 5) XXX.

37 Cf. *Gall.* 4,3 et St. Ratti, *Histoire Auguste* IV 2 (n. 5) 105, n. 2.

38 Cf. *Trig. tyr.* 30,5 (*erga milites grauis*) et 30,12.

39 «Zwei Bemerkungen zur *Historia Augusta*», dans: *Bonner Historia Augusta Colloquium 1963* (Bonn 1964) 1–8.

40 Lactance, *Mort. pers.* 5,5: *non inuenit ultorem nec ommino repetitus est.*

41 «Le supplice inventé par Avidius Cassius: Remarques sur l'*Histoire Auguste* et la lettre 1 de saint Jérôme», dans: *Bonner Historia Augusta Colloquium 1970* (Bonn 1972) 95–107, ici 101–102.

42 *Trig. tyr.* 29,4: *quasi patibulo ipse Celsus uideretur adfixus.*

43 *De mort. pers.* 40,6: *patibulo adfixus.*

44 5,3,6: *si illum Ariopagitae in crucem sustulissent*; 5,3,9: *cruci affixus.*

45 Le titre de ce pamphlet antichrétien est donné par Lactance lui-même en 5,3,23: Φιλαληθεῖς. Sur ce personnage, cf. P. Monat, *Lactance, Institutions divines* 5 («SC», vol. 2, Paris 1973) 44–45.

cherche notamment à réfuter la thèse centrale de ce haut fonctionnaire qui ne voit dans le Christ qu'un *magus*, prétentieux, mais néanmoins moins habile qu'Apollonios de Tyane⁴⁶. L'erreur des chrétiens qui font d'un mage un dieu doit apparaître en pleine lumière lorsqu'on saura que les miracles réalisés par Apollonios sont plus nombreux et plus spectaculaires que ceux qu'accomplit le Christ⁴⁷.

Lactance rétorque alors à l'argument de Hiéroclès, qu'il vient de citer, par une question rhétorique, lui demandant pourquoi personne ne considère Apollonios comme un dieu:

Inst. 5,3,8: *Cur igitur, o delirum caput, nemo Apollonium pro deo colit?*

C'est à cette fausse question que l'*Histoire Auguste* va répondre à plusieurs reprises en affirmant haut et fort la divinité d'Apollonios de Tyane. Dans la *Vie d'Alexandre Sévère* tout d'abord, où l'on apprend que l'empereur honorait dans son laraire les images d'âmes saintes, parmi lesquelles celles du Christ et celle d'Apollonios⁴⁸; dans la *Vie d'Aurélien*, ensuite, où le biographe affirme, à deux reprises et en son nom cette fois, la divinité d'Apollonios⁴⁹. De la même manière que les brebis pourpres de la *Vie de Diadumène* fournissent un démenti aux dénégations de Tertullien, que les lettres des rois barbares font justice de l'ignominie martelée par le *De mortibus* à propos de Valérien, l'affirmation de la divinité d'Apollonios apporte la contradiction à l'auteur des *Institutiones divines*. N'est donc point *delirum caput* celui que croyait Lactance.

Dans le paragraphe même où apparaît le tour *cruci affixus*, dont l'emprunt à Lactance est désormais plus que probable, paragraphe qui suit immédiatement la question de l'apologiste sur la divinité d'Apollonios, on trouve le rappel de la disparition du mage philosophe au cours du procès qui lui fut intenté sous le règne de Domitien: *cum Domitianus eum punire uellet, repente in iudicio non comparuit*⁵⁰. Il se pourrait bien que l'apparition d'Apollonios aux côtés d'Auré-

46 Cf. N. Horsfall, «Apuleius, Apollonius of Tyana, Bibliomancy: Some Neglected Dating Criteria», dans: *Historiae Augustae Colloquium Maceratense* (Bari 1995) 169–177, ici 171.

47 *Inst.* 5,3,7: *Idem (i.e. Hierocles) cum facta eius (i.e. Christus) mirabilia destrueret nec tamen negaret, uoluit ostendere «Apollonium uel paria uel etiam maiora fecisse».*

48 *Alex.* 29,2: *in larario suo, in quo et diuos principes sed optimos electos et animas sanctiores, in quis Apollonium et, quantum scriptor suorum temporum dicit, Christum, Abraham et Orfeum et huiusmodi ceteros habebat ac maiorum effigies, rem diuinam faciebat.* Sur ce passage, cf. notamment C. Bertrand-Dagenbach, «Alexandre Sévère, ses héros et ses saints: ou quelques pieuses impiétés d'un bon empereur», dans: *Du héros païen au saint chrétien*, Actes du colloque de Strasbourg, 1995, éd. G. Freyburger/L. Pernot (Paris 1997) 95–103.

49 *Aurelian.* 24,3: *Apollonium Tyanaeum (...) ipsum etiam pro numine frequentandum; 24,8: quid enim uiro illo sanctius, uenerabilius, antiquius diuiniusque inter homines fuit?* Cf. le commentaire de F. Paschoud, *Vie d'Aurélien, Histoire Auguste V 1* («CUF», Paris 1996) 142–143.

50 *Inst.* 5,3,9.

lien telle que la rapporte la *Vie d'Aurélien*⁵¹, et qui se produit juste avant que le philosophe ne prenne la parole pour dissuader le prince de massacrer les habitants de Tyane, fût inspirée de la disparition d'Apollonios lors de son procès⁵². Cette façon d'agir, en tout cas, est bien d'un dieu.

Si les rapprochements que nous venons de souligner n'apportent aucun élément nouveau dans le débat sur la datation de l'*Histoire Auguste*, en revanche ils versent des pièces nouvelles en faveur de la thèse que le biographe connaissait bien sa littérature chrétienne et, d'autre part, qu'il s'amuse plus fréquemment encore qu'on ne le croyait à apporter aux apologistes les plus réputés des démentis en forme de plaisanteries qu'il faut savoir décrypter. Le persécuteur Hiéroclès, dont Lactance fait sa cible dans le préambule du livre 5 des *Institutions divines*, connaissait si bien les écritures, dont il cite de nombreux passages, que l'apologiste le soupçonne d'avoir été chrétien⁵³. L'auteur de l'*Histoire Auguste*, dont la culture chrétienne nous apparaît de plus en plus vaste, doit-il être soumis au même soupçon?⁵⁴

51 *Aurelian.* 24,3: *recipienti* (i.e. Aurelianus) *se in tentorium (...) subito adstitisse ...*

52 A. R. Birley, «Religion in the *Historia Augusta*», dans: *Historiae Augustae Colloquium Parisinum* (Macerata 1991) 29–51, ici 46, évoque la possibilité que l'apparition d'Apollonios en *Aurelian.* 24,3 soit inspirée par d'autres scènes d'apparitions, mais il ne fournit aucun exemple à l'appui de cette hypothèse. Voir aussi H. Brandt, «Die heidnische Vision Aurelians (HA, A 24, 2–8) und die christliche Vision Konstantins des Großen», dans: *Historiae Augustae Colloquium Parisinum* (Macerata 1991) 107–117.

53 *Inst.* 5,2,14: *Nam quaedam capita, quae repugnare sibi uidebantur exposuit, adeo multa, adeo intima enumerans, ut aliquando ex eadem disciplina fuisse uideatur.*

54 Cf. F. Paschoud, «L'auteur de l'*Histoire Auguste* est-il un apostat?», à paraître dans les *Mélanges Jean-Pierre Callu*.